



## Négociation Annuelle Obligatoire sur les salaires 2009 :

**La direction veut nous imposer l'austérité !**

Maintenant il faudrait que les syndicats choisissent et organisent la restriction financière des salarié-e-s. Pour nous, c'est non !

Pas de mesure générale sauf à prendre l'argent dans l'enveloppe CPS, et/ou les mesures catégorielles. Pour nous, c'est non !

Soyez raisonnables, nous disent-ils ! Regardez l'inflation, la déflation ! Sans toutefois nous donner la mesure de cadrage... Vous n'y comprendriez rien disent-ils ! Le mépris, pour nous, c'est non !

Autofinancer une partie des travaux de réhabilitation de la maison de la radio sur le dos des salarié-e-s et de l'antenne ? Pour nous, c'est non !

Payer deux fois la Prévoyance santé obligatoire, d'autant plus que certain-e-s salarié-é-s n'en veulent pas ? Pour nous, c'est non !

Se serrer la ceinture pour permettre à la direction de Radio France d'élargir toujours plus le cercle des « VIP » et auto-promouvoir ses cadres de direction. Pour nous, c'est non !

Vous ne réussirez pas à nous culpabiliser ! Mme Ockrent, patronne de RFI (entreprise publique), qui gagne - au minimum - 300 000 euros par an, culpabilise-t-elle ?

**Maintien de la mesure générale  
des CPS et des mesures catégorielles**

**Ce n'est pas un luxe !**

Paris, le 22 juin 2009

SNRT-CGT de RADIO FRANCE ☒ 116, avenue Kennedy 75220 PARIS CEDEX 16 pièce 9533

☎ 01 56 40 28 83 ☎ 01 56 40 34 05 ✉ e-mail [contact@cgt-radiofrance.org](mailto:contact@cgt-radiofrance.org)

Site internet : <http://www.cgt-radiofrance.org>